



comité cantonal ape-Vaud
avenue de Rumine 2
1005 Lausanne
tél 021 341 90 77
fax 021 341 90 79
contact@ape-vaud.ch
www.ape-vaud.ch

bulletin.

association vaudoise des parents d'élèves
no 129 • mars 2004

l'accueil extra-scolaire

édito	1
évaluation, évolution...	2
dossier: l'accueil extra-scolaire	3-6
suite: une région, 2 solutions	7
revue de presse	8
actus	9
chronique canine	10
par monts et par mots	11
agenda	12

édito

L'accueil extra-scolaire, l'affaire de tous?

L'accueil extrascolaire est devenu un enjeu politique important au niveau fédéral, mais aussi cantonal avec un nouveau projet de loi qui est en consultation.

Mais dans nos communes, qui se soucie de faire de la politique familiale? Pourtant, certains arguments des projets fédéraux et cantonaux sont chocs face aux résonnements des réfractaires qui pensent que les femmes devraient rester à la maison pour s'occuper de leurs enfants: c'est l'absence de crèche qui coûte, selon un rapport romand ou encore, pour fr.1- investi par les communes, c'est fr. 3.-qui reviennent en impôt (à ZH).

C'est à nous, les parents d'associations bénévoles qu'est souvent confiée la tâche de montrer les besoins, à force d'enquêtes, de questionnaires et de centaines d'heures de travail.

Il ne devrait plus être nécessaire de faire la preuve du besoin. Tout le monde doit le reconnaître, la société est en mutation. Nous ne créons pas un besoin, nous voulons simplement y faire face et déstresser les parents qui doivent travailler et qui font souvent appel au système D. Ne jetons pas la pierre aux familles. Aidons-les à faire face à ces changements, soutenons-les!



Nous souhaitons l'égalité de traitement pour tous, selon les besoins pour offrir ainsi, un véritable encadrement éducatif approprié à nos enfants car aujourd'hui encore, certaines régions n'ont pas de garderie, un réseau de maman de jour inopérant et même pas de devoirs surveillés. C'est aussi une forme de prévention, certaines communes l'ont compris et c'est tant mieux, mais il y a également des initiatives privées qui ont aussi besoin de soutien, de relais.

Tous les partenaires doivent prendre leurs responsabilités, tant dans le domaine du social, de la santé, de la police, de l'économie privée que de l'école, et c'est ensemble, avec les bénévoles, en étant à l'écoute et en encourageant les énergies locales, que chacun trouvera la solution adéquate à son contexte, à sa réalité, et pourra ainsi faire face aux besoins de nos familles.

Soyons tous porteur de cette mission, les parents ne sont pas démissionnaires, ils ont besoin de soutien...

SPB

L'évaluation en discussion publique

Il y avait salle comble à l'Auditorium Stravinsky à Montreux le samedi 31 janvier pour le deuxième forum organisé par le DFJ (Département de la Formation et de la Jeunesse) consacré à "Quelle évaluation pour quelle école?" Walo Hutmacher, un des grands témoins de la journée, relève que l'intérêt du public est logique car l'école publique est politique.

Le professeur Crahay de l'Université de Liège, affirme qu'il faut plus d'égalité pour plus d'efficacité. Il relève que les systèmes scolaires les plus efficaces sont non seulement les plus équitables (on ne peut pas augmenter la moyenne générale sans que les résultats de tous les élèves augmentent) mais que de plus ils comprennent peu d'élèves faibles ainsi qu'une élite nombreuse et de haut niveau.

Pour M. Crahay, l'enseignant ne devrait pas être responsable d'un pronostic sur l'avenir de ses élèves car il évolue dans un microcosme qui affecte son jugement. On constate en effet que les enseignants enseignant dans des classes dites "fortes" ont tendance à juger leurs élèves de plus en plus sévèrement. Pour orienter un élève il faudrait mettre sur pied un système basé sur des regards multiples, regroupant par exemple les apports des enseignants ainsi que celui d'une commission externe.

Walo Hutmacher voit l'évaluation comme une forme de régulation permettant de rendre des comptes à tous les niveaux. Il faut dire clairement à quoi sert l'évaluation: d'abord à réguler les apprentissages puis à informer les tiers. Il propose d'introduire les principes d'évaluation dans la loi en précisant qu'au niveau de la classe, il s'agit d'un outil prioritairement au service des apprentissages (les modalités d'application et de communication seraient fixées par un règlement d'application). Au niveau de l'établissement, directeurs et enseignants devraient coopérer pour harmoniser les critères. Enfin, le canton devrait proposer des épreuves cantonales, publier des résultats et des statistiques publiques qui serviraient d'étalon de référence permettant la régulation du système.

Mme Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la Formation et de la Jeunesse (DFJ), souligne qu'il est important de retoucher une partie du système sans le modifier de fond en comble. Une réforme est souvent présentée comme une négation du passé alors qu'elle devrait s'inscrire dans une histoire et construire avec le passé. Revenir en arrière serait blessant pour les enseignants qui ont fait l'effort de la mettre en pratique. C'est pourquoi il faut trouver un système consensuel qui part du système actuel. Il faut admettre la complexité du système d'évaluation et l'importance de la transparence pour les parents, sans oublier que trop de transparence engendre la confusion. Il faut éviter l'utilisation abusive de termes techniques connus des enseignants mais non des parents; le langage employé doit être dénué de jugement de valeur et promouvoir une meilleure communication.

Rendez-vous à Montreux le samedi 13 mars pour la présentation du contre-projet du département.

JGK

Dès le 5 mars 2004 le contre-projet du département à l'initiative "Des notes pour une école transparente" sera mis en consultation via le site du département: <http://www.dfj.vd.ch/accueil.html>

Il vous sera donné la possibilité de réagir. Pour celles et ceux qui voudraient donner un point de vue mais hésiteraient encore, vous pourrez prendre connaissance de la position de l'apé-vaud par rapport à ce contre-projet dès le 10 mars, sur notre site www.apé-vaud.ch rubrique "on en parle"

Accueil extra-scolaire: des disparités criantes

L'HERBE EST-ELLE PLUS VERTE CHEZ LE VOISIN ?

"Que faire de mon enfant en dehors des heures de classe, pendant que je suis au travail ? "
Pour certains parents, la question est lancinante, les démarches sont épuisantes et les solutions parfois boiteuses. Car, pour ce qui est des structures d'accueil, toutes les familles ne sont pas sur pied d'égalité. Si elles habitent la ville ou la campagne, une région ou une autre, si elles ont des ressources financières confortables ou non, un réseau social dense ou non, elles ont plus ou moins de peine à trouver des solutions satisfaisantes.

En effet, en dehors de Lausanne qui a une véritable politique sociale en la matière, rares sont les structures qui accueillent les écoliers dès 7 heures le matin avec petit-déjeuner, repas de midi, goûter, accompagnement des devoirs et animation jusqu'à 18 heures, ainsi que le mercredi après-midi. C'est sans doute qu'on ne se défait pas facilement de l'image traditionnelle de la famille, avec la femme qui s'occupe exclusivement du ménage et des enfants, pendant que le père travaille à l'extérieur. Or, la réalité est tout autre: selon le recensement fédéral de 2000, 72% des femmes ayant des enfants de 5 à 12 ans sont actives professionnellement. Quand on ajoute que 41 % des mariages finissent par un divorce, on se dit qu'il est urgent que les mentalités changent. Dès lors concrètement quelles sont les possibilités de prises en charge offertes aujourd'hui dans le canton. Rapide survol sous forme d'exemples.

La course d'obstacle pour trouver une prise en charge des enfants hors des heures scolaires ne date pas d'hier. Les mères et les pères ont appris depuis fort longtemps à bricoler des solutions. Dans les années 80, à Lausanne, des groupes de parents, des organisations féminines ont multiplié les interventions, pétitions, manifestations et articles de presse. Ils ne voulaient plus que les enfants se retrouvent « la clé autour du cou ». Sous la pression, une volonté politique a commencé à se développer. A cette même période, certaines crèches et garderies ont commencé à proposer une prise en charge des enfants en âge scolaire. Après avoir partagé le quotidien des jeunes enfants durant près de quatre ans, elles ne pouvaient se résoudre à « briser la chaîne », à laisser certains parents en plein désarroi. Plusieurs d'entre elles ont ainsi créé des unités d'accueil pour les enfants en âge scolaire. C'est le cas de la Pouponnière et l'Abri à Lausanne, du Scoubidou à Montreux, de la pouponnière à Clarens, de Croquelune à Nyon.

En 1986, les premières unités d'accueil, UAPE, ont été officiellement soutenues financièrement par la commune de Lausanne. Outre le fait qu'elles assuraient le lien entre l'école et la famille, elles s'étaient aussi donné un rôle éducatif, puisqu'elles étaient, depuis leur origine, animées par des professionnels et répondaient à des exigences très strictes. Très vite, d'autres communes, principalement urbaines, ont suivi le mouvement.

Mais à Lausanne, les UAPE ont été victimes de leur succès. Au fil des ans, les demandes des parents ont fortement augmenté, de sorte que ces structures ne pouvaient plus accepter toutes les demandes. De plus, elles devenaient trop coûteuses, car pour être subventionnées, elles devaient répondre à des normes très précises, tant du point de vue du personnel éducatif (tous les collaborateurs sont diplômés), du nombre d'enfants que des locaux. En 1997, la capitale vaudoise a donc modifié ses structures d'accueil: désormais, les UAPE accueillent des élèves du cycle initial et parfois ceux de la première année primaire. Pour les enfants plus âgés, ce sont les APEMS qui prennent le relais.

Dans tous les quartiers, les filles et les garçons peuvent ainsi être pris en charge tous les jours, lorsqu'ils ne sont pas en classe, mercredis compris, dès 7 heures jusqu'à 18 heures 30. Dans les APEMS, une éducatrice de la petite enfance, des éducateurs et surtout des moniteurs non professionnels assurent le bon déroulement des repas, des devoirs surveillés et des activités de loisirs. Les parents paient en fonction de leurs revenus. Pour le repas de midi par exemple, ils doivent déboursier entre fr. 6,05 et fr. 7.-, s'ils gagnent entre fr. 4'000.- et fr. 4'500.- par mois.

Il reste encore beaucoup à faire !



L'exemple de Lausanne n'a pas essaimé dans le canton. Aujourd'hui encore, des membres de l'APE et autres groupes de parents se battent pour mettre sur pied une unité d'accueil. Des mères et des pères ont pris du temps et de l'énergie pour constituer des dossiers, persuader les municipalités et les directions d'école, chercher des locaux, porter le projet à bout de bras, tout cela bénévolement et en dehors de l'organisation familiale et professionnelle ! Une volonté forte qui parfois porte ses fruits.

Dans chaque arrondissement scolaire, dans chaque localité, l'aventure est différente, puisqu'elle est liée aux acteurs en présence et au contexte géographique et historique. Mais une chose est sûre: il n'est jamais simple de mettre sur pied une structure extra-scolaire, dans une période où les municipalités ont de la peine à boucler leur budget.

Ainsi à Aubonne, des parents tentent avec énergie de créer une UAPE ; mais ils se confrontent à d'énormes résistances. A Nyon, depuis plus d'une année, l'APEN (Apé-Nyon) mène une réflexion autour des différentes formes d'accueil. Elle vient d'adresser un questionnaire aux parents, afin de connaître les besoins réels qui sont perçus très différemment par la commune, l'établissement scolaire et les parents.

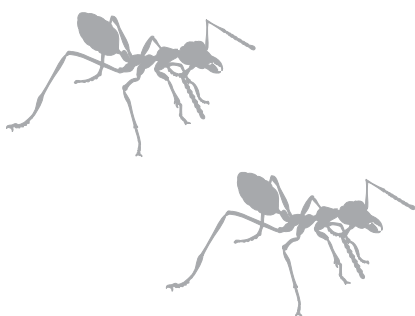
A Lucens, l'APE a mis sur pied une liste de parents prêts à recevoir des enfants entre 11h30 et 13h. Cette liste a été distribuée à tous les élèves de l'établissement scolaire.

Du bénévolat au professionnalisme

Dans l'arrondissement scolaire d'Apples/Bière, c'est la direction de l'école qui a demandé à l'APE de mettre sur pied des devoirs surveillés au sein même de l'établissement. Trois mères de famille ont accepté de se lancer corps et âme dans l'aventure. Elles ont créé un atelier qui accueillait de 15h30 à 18 heures les écoliers de la première à la sixième année primaire. Ils faisaient leurs devoirs, puis disposaient de jeux et de matériel pour se distraire, sous le regard bienveillant et avec les conseils de ces bénévoles qui leur apportaient même un goûter. Après un an, l'expérience a montré que cette structure répondait à un réel besoin. Mais les initiatrices du projet étaient essouffées. La direction d'école a alors tiré les leçons de cette expérience. Avec le soutien financier des autres communes concernées, six ateliers ont été créés dans trois collèges différents, à Bières, Apples et Pampigny, afin de séparer les degrés scolaires. L'accueil s'est alors limité aux devoirs surveillés durant une heure et demie ; du personnel a été engagé et les initiatrices ont pu prendre de la distance, au fur et à mesure que le projet trouvait sa vitesse de croisière.

Dans la région de Denges, Echendens et Lonay, la démarche est encore différente. Des membres du groupe « Cantines Bief-Venoge » multiplient les initiatives pour sensibiliser les communes à la nécessité de créer des cantines scolaires. Actuellement ils portent leur attention sur le nouveau collège de Lonay qui accueillera dès la rentrée prochaine tous les élèves de 5^e et 6^e des quatre communes environnantes. Ils tentent de convaincre la municipalité et la direction de l'école de créer une cantine scolaire avec repas chauds à midi. Ils s'opposent fermement à la proposition que les élèves viennent sur place avec un pique-nique préparé à la maison.

Au moment de boucler cet article, la municipalité de Lonay s'est montrée favorable à la création d'une cantine scolaire ; elle accepterait de la subventionner, tout comme le ferait Préverenges pour les élèves de sa commune. La réponse définitive est attendue prochainement. Si la municipalité l'accepte officiellement, une association chargée de gérer la cantine sera constituée très rapidement, afin de pouvoir servir les premières assiettes le jour de la rentrée scolaire. Si la municipalité la refuse, le groupe de parents, qui militent depuis l'an 2'000 pour la création d'une cantine, jettera l'éponge. Car, malgré toute l'énergie et la bonne volonté qu'ils ont engagées, ce sont les communes qui tiennent le couteau par le manche. Le projet serait alors tout simplement enterré.



AREMS, accueil de midi et devoirs surveillés

Ailleurs dans le canton, des municipalités ont repris partiellement le concept des APEMS en n'organisant qu'une partie de l'accueil, le repas de midi ou les devoirs surveillés. Une situation qui ne soulage que partiellement les parents. Ces derniers doivent en effet souvent compléter cette prise en charge par une autre solution... à moins qu'ils décident de laisser leur enfant seul à la maison en attendant leur retour du travail.

Un exemple: l'arrondissement scolaire de Morges, avec ses 44 communes, propose depuis 2001 le repas de midi pour les élèves, de l'école enfantine au baccalauréat. Pour les classes primaires, les enfants sont pris en charge à 11 heures par des monitrices, dans un lieu neutre, pour jouer ensemble. Puis ils sont accompagnés pour aller manger. Les élèves du secondaire viennent manger seuls et disposent comme ils l'entendent de leur pause de midi. Des diététiciennes suivent la qualité des deux menus proposés, afin que les enfants mangent sainement. Les élèves du primaire paient fr. 10.- pour le repas et l'encadrement, ceux du secondaire fr. 9.- ou fr. 11,60, selon que la commune participe ou non financièrement.

Morges propose aussi des devoirs surveillés jusqu'en 4ème, durant une heure. Mais les parents qui terminent leur travail après 17 heures réclament une prise en charge jusqu'à 18h30. La demande n'est actuellement pas prise en considération. Officiellement, on évoque des problèmes de locaux: une fois les devoirs terminés, la classe d'école ne peut se transformer en espace où les enfants peuvent se défouler, bricoler, jouer; dans le même temps, les salles de gym sont occupées. Pour la commune de Morges, l'AREMS coûte en moyenne fr. 180'000.- par an.

MJA

Projet de loi sous la loupe

Le Conseil d'Etat vaudois vient de reconnaître la valeur et l'importance des lieux d'accueil extra-scolaires.

Il met en consultation un avant-projet de loi, qui entend favoriser la création de places d'accueil pour les enfants de 0 à 12 ans, accessibles financièrement pour tous et en nombre suffisant. Il prend en compte tous les modes d'accueil, dont les unités d'accueil parascolaires.

Il propose la création d'une fondation chargée de subventionner 25 à 30 % de la masse salariale du personnel éducatif des structures d'accueil collectif et le 100 % des charges relatives aux coordinatrices des mamans de jour.

Les ressources de la fondation proviendraient de l'Etat (13,4 millions par an), des Communes (3,1 millions) et des entreprises (18 à 20 millions). Le projet définitif pourrait être soumis au Grand Conseil en automne. Si la nouvelle loi entre en vigueur au 1er janvier 2005, on estime que, d'ici 2009, près de *1'000 places supplémentaires pourraient être offertes dans des structures à temps d'ouverture élargi parascolaires.

Mais, si ce projet est accepté, encore faut-il que, sur le terrain, les municipalités et les établissements scolaires jouent le jeu en insufflant ou en soutenant des projets, en mettant à disposition des locaux, en subventionnant les structures, en considérant que les structures d'accueil extra-scolaires représentent un atout pour la socialisation des enfants et un moyen efficace de faire de la prévention globale. Ils doivent les considérer comme de véritables auxiliaires de la vie de famille moderne.

www.dfj.vd.ch>accueil>actualités>loi sur l'accueil de jour

*ndlr: est-ce bien suffisant?...

UAPE: Unité d'Accueil Pour Ecoliers (concerne les tous jeunes écoliers)

APEMS: Accueil Pour Ecoliers En Milieu Scolaire (pour les plus grands)

AREMS: Accueil et Restauration des Enfants en Milieu Scolaire



Seuls à la maison

Lorsque le budget familial est serré, il n'est pas question de consacrer beaucoup d'argent à la prise en charge des enfants en dehors des heures scolaires. Il devient de plus en plus fréquent que des écoliers quittent la maison après le départ au travail de leur(s) parent(s), qu'ils mangent seuls à midi et qu'ils doivent faire seuls les devoirs scolaires en attendant le retour de maman et/ou papa. Le risque est grand que ces enfants traînent dans la rue ou passent des heures devant leur ordinateur. Les travailleurs sociaux perçoivent déjà les conséquences de cette solitude enfantine: comme certains garçons et filles mangent régulièrement devant la télévision ou l'écran d'ordinateur, ils comprennent mal ce que signifie l'expression partager un repas. De plus, ils ont une alimentation déficiente, puisqu'ils consomment surtout des chips, des yoghourts, du chocolat et du coca. Enfin, ils ont tendance à devenir passifs, à prendre du retard scolaire, à oublier de faire leurs devoirs, à perdre une partie des liens sociaux avec leurs pairs.

MJA

Une Région deux sols

Pause Déj

Cantine scolaire pour les enfants de 4^{ème} primaire

En automne 1999, le comité du grand Gland a décidé de se pencher sur l'utilisation de l'établissement secondaire de Gland.

Après avoir mené une enquête sur les prix, utilisation, fréquentation, etc. de la municipalité, des élèves, des parents, le comité a rédigé son rapport. La cantine était sous utilisée, les parents de l'enceinte de l'école pour se pencher sur l'utilisation de l'établissement secondaire de Gland.

Afin de compléter cette enquête, le comité a approché de divers partenaires (notamment de l'accueil des enfants et des écoles de la région et réseau des mamans de jour). Gland manquait cruellement de services pour les écoliers du primaire pour la pause déjeuner.

Pour réfléchir à cette problématique, le comité a réuni des personnalités aussi bien du monde scolaire, associatif et paroissial. En quelques mois, la cantine du "Pause Déj", était née.

Les écoliers du CIN au CYP2 sont accueillis à la sortie de l'école. Deux mini-bus transportent les écoliers. Les repas sont préparés par un cuisinier professionnel. Apportent la possibilité de jouer, lire ou écouter de la musique.

Quatre personnes sont "employées" pour la gestion de la cantine:

- une personne responsable de la partie administrative (irresponsable du contact avec les parents et les enseignants)
- trois personnes pour encadrer les écoliers

Le travail d'organisation n'est pas simple. Gland est une commune en plein développement. Les bâtiments scolaires primaires sont dispersés sur notre territoire, ce qui pose un réel problème.

Aujourd'hui, la "Pause Déj" est gérée par la commune de Gland. Elle accueille plus de 400 enfants (du mardi – jeudi et vendredi), de septembre à fin des vacances scolaires.





Solutions

enfants de 1ère enfantive à

du groupe APE de Gland avait
ilisation de la cantine scolaire
ire de Gland.

quête fort précise (qualité,
i, etc...), aussi bien au niveau
es, des professeurs et des
son rapport. Il s'avérait que
a, les élèves préférant sortir
r se restaurer.

ête, le comité de l'APEG s'est
ires oeuvrant dans le monde
s écoliers (structure d'accueil
our). Le bilan était très clair:
de structures d'accueil pour
ir la période de midi.

natique, un comité réunissant
n du monde politique, social,
issial de Gland a été créé.
du primaire, baptisée "Pause

2 sont pris en charge à leur
-bus permettent le transport
it pris dans les locaux de la
secondaire et sont préparés
al. Après le repas, les écoliers
re ou dessiner.

ployées" par la "Pause Déj":
ible qui s'occupe également
ve (inscription, organisation,
is et facturation)
icadrer les enfants

est pas une tâche aisée, car
pleine évolution et les quatre
es sont disséminés sur tout
in réel problème de transport.

est gérée par la commune de
e 40 enfants par jour (lundi –
, de 11h. 05 à 13h. 30 hors

Devoirs surveillés

pour les élèves de 2ème primaire à 9ème secondaire (VSO)

Lors du redémarrage du groupe APE de Gland, les parents
membres ont assez rapidement sollicité le comité pour
que des devoirs surveillés soient mis en place.

Une étude approfondie débute alors. Le comité s'est tout
d'abord intéressé à ce qui se pratiquait dans les communes
environnantes (Nyon, Aubonne, Rolle, ainsi que Genève).

Diverses questions se sont rapidement dégagées :

- à quoi les devoirs surveillés allaient-ils servir? Serait-ce un appui? un lieu tranquille pour faire les devoirs?
- qui assisterait ces élèves durant ces devoirs surveillés?
- cela pourrait-il être des parents? des enseignants? si oui, lesquels? fallait-il les payer? avec quels moyens?
- quelle durée faudrait-il prévoir pour qu'un enfant puisse faire ses devoirs?
- qui serait responsable de l'enfant (l'école, les parents, l'APE)?
- comment assurer un contact entre les devoirs surveillés et les parents pour contrôler la présence des enfants?
- dans quel lieu? une salle de classe?
- qui déciderait de l'inscription d'un enfant? son enseignant, ses parents?
- à partir de quel degré devrions-nous prévoir des devoirs surveillés ?
- qui allait gérer cette infrastructure ?



Toutes ces questions, le comité de l'APEG les a posées aux directions des écoles, aux enseignants, au municipal des écoles et aux parents.

Fort de toutes ces remarques, le projet a rapidement pris forme :

Les élèves de la 2ème primaire à la 6ème y seront accueillis et un écolage symbolique sera demandé pour chaque enfant. Une rétribution bien modeste sera versée aux enseignants qui surveilleront les écoliers, un tarif préférentiel est mis en place pour les membres APE et deux membres du comité de l'APEG se chargeront de la gestion des devoirs surveillés (inscription, facturation, versement de la rétribution aux enseignants, liste de présence, contact avec la municipalité/enseignants/directions des écoles, etc...)

Depuis septembre 1997, la grande aventure des devoirs surveillés se poursuit. Aujourd'hui, des classes supplémentaires ont été ouvertes aux étudiants de la 7ème à la 9ème.

Certaines années les effectifs sont plus bas qu'à d'autres, mais qu'à cela ne tienne, parents, enfants et enseignants témoignent de la nécessité de ces classes de devoirs surveillés et le comité de l'APEG est fier de sa réalisation.

Association des parents d'élèves de Gland



Obésité

Le tiers des enfants de la plus grande puissance mondiale affiche une surcharge pondérale. Nourris au fast-food, 15 % des jeunes et le quart des adultes américains sont obèses, au point que l'on utilise désormais l'expression « épidémie d'obésité ». Mais le problème se répand aussi dans les pays européens. « Nous sommes les premiers, mais le reste du monde est peut-être en train de nous rattraper », constate David Ludwig, chercheur en obésité à l'Hôpital pour enfants de Boston. Et c'est la façon de se nourrir qui est montrée du doigt. Chaque jour, près d'un tiers des jeunes Américains âgés de 4 à 19 ans fréquentent les « fast-food », ce qui entraîne chaque année un excès de poids de trois kg par enfant en moyenne. Un argument supplémentaire en faveur des cantines scolaires qui permettent d'éviter ce genre de mauvaises habitudes (ndlr).

Le Quotidien jurassien, 20.01.04.

Du bio au respect mutuel...

A Genève, dans le parascolaire, le conseiller administratif Manuel Tornare, lutte contre la malbouffe. « Nous ouvrons un restaurant bio à la prochaine rentrée scolaire dans le cadre d'une expérience pilote. Plus globalement, un aliment bio devrait être prochainement proposé dans tous les restaurants scolaires ». Une démarche d'autant plus intéressante que dans la cité de Calvin, le nombre de présences journalières au parascolaire a doublé en dix ans. Actuellement 900 collaborateurs travaillent dans plus de deux cents lieux. L'objectif de cette prise en charge est bien sûr l'accueil des enfants avant et après l'école, ainsi que durant la pause de midi. Mais l'ambition est plus importante encore. Les activités proposées doivent aider les enfants à renforcer leurs apprentissages scolaires, apprendre à vivre en groupe et à se respecter mutuellement.

Tribune de Genève, 17.12.03.

Plaisir d'apprendre

« Les jeunes enfants arrivent à l'école emplies de questions et d'envie de savoir. En fin de scolarité, ils n'ont pratiquement plus aucune curiosité par rapport aux sujets scolaires ». C'est André Giordan qui dresse ce bilan sans concession. Ce professeur au département des Sciences de l'éducation de l'Université de Genève estime qu'il est temps de réinventer l'école. « Le boulot de l'enseignant, explique-t-il, c'est de transmettre la passion d'apprendre. Car si les enfants trouvent une motivation et un sens, ils ont les capacités d'apprendre par eux-mêmes. Ils resteront les seuls véritables auteurs de leur formation. Ils doivent acquérir des attitudes et des démarches, outils indispensables pour questionner le monde ».

Construire, 06.01.04.

Sens de vie, questions et confidences

Dans cette société de consommation, de nombreux jeunes se posent des questions fondamentales, notamment sur le sens de la vie, dieu, les religions. Depuis un an, le site pour adolescents CIAO propose une rubrique « J'y crois moi non plus ». Ce site neutre politiquement et confessionnellement, est consultée par près de 1000 jeunes par mois. Les questions posées expriment une douleur, un souci. Elles sont souvent précédées d'expériences vécues. « Je ne comprends pas comment certains peuvent croire. J'ai dû affronter deux décès à trois semaines d'intervalles lorsque j'avais douze ans... ». Les professionnels qui répondent bénévolement sur le site sont engagés dans les églises catholique et protestante. Ils se disent étonnés par la qualité des expériences que les jeunes partagent avec eux. Des jeunes qui ont beaucoup de profondeur. « Avec eux, très vite on en arrive à l'essentiel », conclut l'un des intervenants.

La Liberté, 03.01.04.

L'ODES ... le garant de la santé dans les écoles.

Responsable de dépistage ou de prévention concernant la santé physique, mentale ou sociale, l'Office Des Ecoles en Santé s'efforce d'assurer la cohérence et la pertinence des activités de santé scolaire, tant sur le terrain qu'en termes de programmation et de formation des intervenants.

Un règlement, adopté par le Conseil d'Etat en novembre 2003, actualise l'ensemble de la politique dans le domaine de la santé scolaire. Au-delà des textes réglementaires, on peut se réjouir de la volonté exprimée dans les textes et dans les faits par les responsables de l'ODES, de donner une responsabilité accrue aux parents et aux élèves dans la définition et la réponse aux problèmes de santé, et ce en référence à des principes de santé communautaire.

Quelques points forts de ce nouveau règlement :

Une vision globale de l'élève, le respect des rôles et compétences des différents intervenants en milieu scolaire, parents inclus.

La priorité donnée à des notions de climat d'établissement, de projet communautaire, de prévention sur le long terme et dans le quotidien de l'élève.

L'APE souligne l'importance de l'implication des parents en matière de prévention. Une intervention conjointe (ou parallèle) auprès des élèves et des parents, permet de renforcer l'efficacité d'une action. En matière de développement durable, d'alimentation ou de consommation à risque, le rôle de la famille paraît évident.

Les parents souhaitent plus d'information sur les activités de prévention destinées à leur enfant et pourquoi pas un calendrier des différentes interventions de l'infirmière et du médecin planifiées durant la scolarité. Vous pouvez certainement vous renseigner auprès de l'infirmière scolaire de votre établissement.

Vous en saurez plus en visitant le nouveau *site de l'ODES* www.dfj.vd.ch/sesaf/odes/.

Les internautes curieux passeront par le site du Département de la Formation et de la Jeunesse –DFJ– www.dfj.vd.ch pour y découvrir ce qu'est le SESAF, l'OPS, les PPLS et autres mystérieux acronymes au service des élèves.

EVM, l'heure du bilan final de la mise en oeuvre

Au moment du vote de la nouvelle loi scolaire (EVM), le Département s'était engagé auprès des députés à fournir un bilan intermédiaire (février 2001), puis un bilan final de la mise en oeuvre d'EVM (février 2004). Tout comme pour le bilan intermédiaire, l'apé a pu contribuer au bilan final.

Au travers d'un nombre significatif de réponses à un questionnaire portant sur 23 points, la contribution de l'apé-vaud au bilan final conclut à un large soutien des objectifs d'EVM (voir encadré) mais relève tout aussi largement le décalage existant sur le terrain entre les intentions et la mise en pratique. En bref, les parents trouvent les objectifs visés par EVM pertinents, mais seule une minorité retrouve ces objectifs dans la classe ou l'établissement que fréquente leur enfant. Le décalage est marqué entre le primaire, où l'on rencontre plus de pratiques proches d'EVM et le secondaire. Des différences d'application dues à la culture de l'établissement ou encore à l'implication de l'enseignant sont aussi remarquées entre régions, voire entre classes au sein d'un même établissement.

Certains points sont en bonne voie d'acquisition. Le désir de l'école de s'ouvrir est concrétisé, même s'il manque encore une réelle prise en compte de l'avis et des propositions des parents. La réflexion sur les besoins des élèves dans le but de favoriser les apprentissages est présente. Le travail en équipe des enseignants est une pratique en train de se développer.

Par contre, le processus d'orientation ne satisfait pas. Il y a décalage entre l'intention (un cycle d'observation sur 2 ans avec prise en compte de critères multifactoriels, puis bilan) ... et la réalité. Le poids de la justification de la décision d'orientation, les différences de point de vue et d'application entre enseignants, classes, établissements sur les critères et procédures d'orientation, font que les 2 années du cycle de transition sont très souvent mal vécues par les enseignants, les élèves et les parents, voire même par l'institution.

Autre bémol important, la voie secondaire à option (VSO) ne réalise pas les buts déclarés, soit favoriser les progrès et conduire les élèves à un niveau d'exigence leur permettant d'accéder à la majorité des formations par apprentissage.

L'apé attend également un meilleur soutien aux élèves en difficultés d'apprentissage.

Pour rester constructive, l'apé-vaud a assorti ses critiques de propositions d'ajustement à court, moyen et long terme. Vous pouvez consulter la contribution de l'apé au bilan final de la mise en oeuvre d'EVM sur le site www.appe-vaud.ch, >info ape >c'est d'actualité.

particules d'attention

Chez nous, petits et grands molosses à l'œil tendre, un mouvement des oreilles, une queue qui bat la mesure, un regard abattu sont autant de signes, de miroirs de l'instant, qui permettent une interprétation claire d'une humeur passagère (remarquez, il y a toujours une exception, celui qui feint!).

En revanche, j'ai pu constater les effets secondaires du comportement humain qui peut prêter à de multiples interprétations et bien entendu, il en ignore les conséquences.

Voyez vous-même!

Il est des petits tracas anodins qui vous fichent en l'air votre humeur pourtant radieuse au petit matin: "roulant à bord du véhicule familial, pétrie de bonnes intentions, ma maîtresse s'arrête pour laisser passer les piétons; ils traversent regardant le trottoir d'en face et rien, pas un signe, pas un sourire! Passage piéton suivant, rebelote et toujours rien... troisième arrêt après hésitation, le même scénario se reproduit et pire encore l'on vous foudroie du regard car vous avez un peu tardé à ralentir."

Arrêt au supermarché: "arrivée à la caisse vous déposez tout ce que vous venez d'empiler dans votre caddie tout en saluant la caissière; elle babille avec sa voisine, vous la saluez une fois encore pour le cas où elle n'aurait pas entendu, eh bien non! Vous devez être un fantôme s'est tout juste si elle se retourne lorsqu'elle articule le montant final en tendant une main pour recevoir l'argent et

psalmodie la phrase magique "vous n'avez pas la carte Romulus?".

C'est aussi le jour où, après de longues heures de travail (bénévole...), ma maîtresse déjà perturbée par le genre humain et qui en vient à douter de son équilibre mental (il suffit de peu) transmet "Le dossier" tant attendu à ses pairs et vous le devinez, n'est-ce pas? chacun de remettre en question l'intégralité du document, le bien-fondé d'un mot, la mise en page, bref, autant d'avis que de personnes, ceci en oubliant qu'un simple petit merci ferait avaler la pilule!

Mais heureusement Il y a dans la vie de tous les jours des petits signes, des petits riens qui font que même par un temps "de chien" (qui n'a de chien que le verbe car je ne m'identifie à aucun déluge) votre journée s'annonce lumineuse.

Il suffit d'un sourire, un seul, magnifique, qui éclot sans se soucier du temps, de la saison, un regard qui pétille, un merci, ces petits riens, ces particules de douceur inattendue que l'on savoure, qui rendent votre humeur légère et qui permettent de déplacer des montagnes.

Et je vous passe les commentaires d'arrière garde, genre école 1950, qui ponctuent les évaluations du petit dernier au retour de l'école, les signes encourageants qui brillent par leur absence dans tous ces documents et la phrase qui tue: "au moins avec la note ça aurait le mérite d'être clair"!!!

Un brin de reconnaissance, un bisou gluant, un bonjour joyeux et le bonheur qu'auraient un matin les enfants à se lever pour se rendre à l'école seraient autant de signes joyeux pour les parents tout comme j'apprécierai que l'on me fasse une petite fête le matin lorsque j'apparais, la virgule frétilante pour saluer le monde des bipèdes.

Bergamotte



Mots pour rêver**Le jardin potager**

Sais-tu faire pousser des graines, quel est l'outil le plus précieux du jardinier, qu'est ce qui pousse au bout du monde?

Pour préparer la venue du printemps un petit livre ludique. *Dès 5ans aux éditions Nathan série Kididoc*

Capucine

par Tanguy et Quentin Gréban

Victime d'un sort après avoir avalé une perle du collier de Méghân la sorcière, Capucine rétréci alors que les autres enfants grandissent. Afin de guérir, Capucine se rend chez la sorcière en compagnie de ses amis, une souris, un oiseau et un lapin.

Dès 5ans aux éditions Mijade

Par-delà le Grand Fleuve

par Armin Beuscher et Cornelia Haas

Le lièvre Lucien s'en va par delà le grand fleuve car il sait que sa vie prend fin. Rocco le raton est malheureux, mais en se souvenant de Lucien et de son amitié et à l'aide de ses amis il trouvera le courage de continuer. Un livre qui évoque la séparation, la tristesse, le courage.

Dès 6-7 ans aux éditions Gautier Languereau

Elise la couturière

par Olga Lecaye et Nadja

C'est bientôt le mariage de la fille de Madame la Taupe. Tout le monde se fait faire des robes par Elise, la couturière. Elle est très douée, Elise. Mais on dit qu'elle a mauvais caractère. On ne sait même pas si elle viendra au mariage. La vérité, c'est qu'Elise se trouve moche. Martha l'araignée, est la seule à comprendre qu'elle est malheureuse. Elle va tisser en secret pour son amie la plus belle robe qu'on puisse imaginer...

Dès 6 ans aux éditions l'école des loisirs

Loup qui es-tu?

par Laura Bour

Ce petit ouvrage recèle une kyrielle d'informations intéressantes sur le loup et son impact sur la vie de l'homme. Richement illustré, il est également accessible aux apprentis lecteurs.

Dès 6 ans aux éditions Gallimard Jeunesse collection Découverte Benjamin

Article 309

par Thierry Dedieu

Voici l'histoire d'un escargot à qui il arrive un grand malheur. Mais L'article du code pénal du jardin est formel... -"La loi de la jungle ne sera pas celle du jardin, Madame la Limace!" Un travail d'illustration étonnant et une histoire rigolote.

Dès 6ans aux éditions Seuil Jeunesse

Le sourire de Mona Lisa

par Geronimo Stilton et Matt Wolf

Mona souris cache un secret! Ratonard de Minci avait truffé son tableau d'indices mystérieux...

Geronimo Stilton qui dirige le journal L'Echo des rongeurs a une passion, l'écriture; il est toujours mêlé à des aventures à faire pâlir la mimolette.

Dès 8-9ans aux éditions Albin Michel Jeunesse

Le roi de la forêt des brumes

par Michael Morpurgo

Ashley Anderson vit en Chine où son père a fondé une mission et un hôpital. Mais la guerre entre la Chine et le Japon fait rage, et le jeune garçon doit fuir. En compagnie d'Oncle Sung, un moine tibétain, il entreprend un long et périlleux voyage qui le mène au Tibet. Mais il se retrouve seul, perdu dans les neiges de l'Himalaya. Abandonné à lui-même, Ashley va être recueilli par des êtres de légende, le peuple des yétis...

Dès 11 ans aux éditions Gallimard

Le Clan des Otori, I - Le Silence du Rossignol

par Lian Hearn

Dans le Japon médiéval du XIVème siècle, la communauté qui condamne la violence dans laquelle grandit Takéo est massacrée. Sauvé par sire Shigeru du Clan des Otori et adopté par celui-ci devra suivre son destin peu commun. Partagé entre la tribu de par son père légitime et sa reconnaissance envers Shigeru Otori, Takéo devra choisir...et aussi, franchir le parquet du rossignol...

Dès 12 ans aux éditions Gallimard et Folio - poche <http://www.clandesotori.com>

Actions**Le problème du tabagisme à l'école ou sur le chemin de l'école vous préoccupe?**

Vous souhaitez mettre en place des actions de promotion d'une vie "sans fumée"?

Le CIPRET-Vaud (Centre d'Information pour la PREvention du Tabagisme), organisme reconnu par l'Etat de Vaud, est à disposition pour répondre à vos questions et demandes.

Contact: Bill Chapuisod, 021 623.37.61. cipret-vaud@fvls.vd.ch

Le CADIG, cabinet de consultation psychologique,

organise des journées d'orientation scolaire et professionnelle, ainsi que des journées de préparation aux examens. *e.mail: cadig@freesurf.ch*

Rens: Boris Hürlimann, Rte de Bassenges 27 - 1024 Ecublens. Tél: 021 691.63.07

Le Centre Martin Luther King (CMLK) agit pour la non-violence,

il propose une exposition itinérante intitulée "Hérisson, paillason et compagnie" et propose "un Kit" aux écoles et centres de jeunesse de Suisse Romande en guise de partie "centrale" *Pour en savoir plus: www.cmlk.ch ou tél: 021 661 24 34*

Première partie:

«"J'ai fait une pêche!" "Je suis promu!" "J'ai la moyenne!"

Mais qu'est-ce que c'est que cette histoire?»

*Conférence - discussion avec Pierre-Ph. Bugnard,
professeur à l'université de Fribourg et Neuchâtel*

Présentation du type d'évaluation en éducation physique par Luc Vittoz - président de l'AVEPS

(Association Vaudoise d'Education Physique Scolaire)

Présentation par Mme Jacqueline Pellet du contre-projet du DFJ (Département de la Formation et de la Jeunesse)

à l'initiative "Des notes pour une école transparente"

Points de vue de: la SPV

(Société Pédagogique Vaudoise), par Jacques Daniélou - président et de l'apé,
par Christiane Lavanchy (Association vaudoise des parents d'élèves), secrétaire générale

Seconde partie:

Le débat est ouvert au public, les participants à cette soirée sont conviés à s'exprimer et échanger leurs points de vue et attentes face à notre école d'aujourd'hui et de demain.

Nos invités répondront volontiers aux interrogations de l'assistance présente à cette soirée.

**L'APE du Mont-sur-Lausanne et environs tiendra son
Assemblée Générale le 18 mars 2004
à la Grande Salle du Mont dès 19h45**

Elle sera suivie d'un café de parents sur le thème
"Je n'y arriverai pas, je suis trop nul(e)! ... Comment
développer la confiance en soi de nos enfants?"
animé par Isabelle Henzi (La Family.ch) et Myriam
Vanne, psychologue. Ouvert à tous, venez nombreux!

A l'occasion de la semaine vaudoise de la lecture

4ème forum aura lieu le:

Lundi 19 avril 2004

Grande salle d'Epalinges

- 20h00 -

table ronde, débat autour de:

"c'est quoi apprendre à lire et devenir lecteur"

Bulletin d'inscription pour devenir membre de l'apé

(qui comprend l'abonnement au bulletin de l'apé-vaud)

Nom :

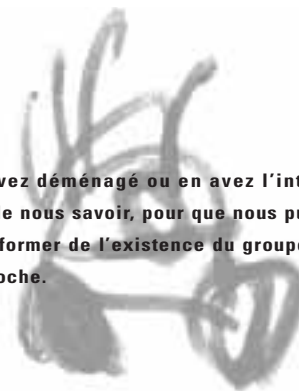
Prénom :

Adresse :

E-mail :

à renvoyer au comité cantonal (av. de Rumine 2, 1005 Lausanne)

**Vous avez déménagé ou en avez l'intention.
Faites-le nous savoir, pour que nous puissions
vous informer de l'existence du groupe apé le
plus proche.**



impresum bulletin réalisé par Marie-José Auderset (MGA), Judith Gruet-Kaye (JGK),
Christiane Lavanchy (CL) Sylvie Pittet Blanchette (SPB), Dominique Gauthey (DG) Réka Serdaly (RS)
mise en page Laura Goeldlin / Imprimerie Afonso, Lonay **tirage à 6'400 exemplaires**
étiquetage et routage La Morgette, Morges